

4. Combien de fonctionnaires ont suivi des cours de langues exigeant qu'ils abandonnent leur emploi ordinaire et, au cours de l'année financière 1970-1971, combien d'heures-hommes ont été consacrées à ce genre de formation?

(Le document est déposé.)

#### LES FONCTIONNAIRES ANGLOPHONES AUX COURS DE FRANÇAIS

Question n° 1393—**M. Matte:**

1. Combien de fonctionnaires anglophones ont suivi des cours de français en 1968, 1969, 1970 et 1971?

2. Où ont-ils suivi ces cours?

3. Comment sont payés ces cours?

4. Quel a été le coût de ces cours en 1968, 1969, 1970 et 1971?

(Le document est déposé.)

#### LES ACHATS D'HUILE DE CHAUFFAGE—ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU QUÉBEC ET DE LA

#### RÉGION D'OTTAWA

Question n° 1396—**M. Comtois:**

Au sujet des achats d'huile à chauffage pour toutes les installations et tous les édifices fédéraux dans la province de Québec et dans la région d'Ottawa, a) au cours des trois dernières années, qui était le fournisseur, b) pour chacune de ces années, combien a coûté le gallon d'huile pour les catégories 1, 2 et 6, c) pour chacune de ces années, quel a été le coût du transport de l'huile, d) les contrats ont-ils été accordés à la suite de demandes de soumissions publiques ou fermées, e) a-t-on demandé ces soumissions pour l'achat d'huile franco raffinerie ou franco destination, f) a-t-on demandé des prix distincts pour l'achat de l'huile et le transport de l'huile et, dans l'affirmative, quelle économie a été réalisée en procédant de la sorte?

(Le document est déposé.)

#### LES VERSEMENTS À L'HÔTEL GREY ROCKS DE SAINT-JOVITE (QUÉ.)

Question n° 1499—**M. Schumacher:**

1. Au cours des exercices financiers de 1969-1970 et de 1970-1971, le gouvernement a-t-il fait des versements à l'hôtel *Grey Rocks* de Saint-Jovite (P.Q.) et, dans l'affirmative, a) à combien se chiffre chacun de ces versements, b) pour quelles raisons ont-ils été faits, c) à quelles personnes ont-ils été faits, d) au nom de quel ministère?

2. Quels sont les propriétaires de l'hôtel *Grey Rocks* de Saint-Jovite (P.Q.)?

3. A la connaissance du gouvernement, cette entreprise appartient-elle à un groupe ou à une société privée et, dans l'affirmative, quels en sont les directeurs?

(Le document est déposé.)

[M. Coates.]

#### CIRCONSCRIPTION DE WELLINGTON—LE RECENSEMENT DE 1971

Question n° 1587—**M. Hales:**

1. Comment s'appellent et où sont domiciliés les commissaires et les représentants du recensement que le gouvernement a engagés dans la circonscription fédérale de Wellington pour le recensement de 1971?

2. Comment s'appellent et où sont domiciliés ceux qui ont vérifié et étudié les formulaires de recensement avant qu'on ne les expédie au bureau régional de Toronto, puis à Statistique Canada à Ottawa?

3. Quel traitement a-t-on versé à chacun d'entre eux?

(Le document est déposé.)

### QUESTION ORALES

#### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN RELATIF À L'AUTOMOBILE ET LA SURTAXE AMÉRICAINE À L'IMPORTATION

#### CAINE À L'IMPORTATION

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Ma question, qui s'adresse au premier ministre, découle des remarques attribuées au secrétaire américain du Trésor selon lesquelles il estimerait que certaines modifications seront apportées aux restrictions tarifaires prévues dans l'accord canado-américain relatif à l'automobile. Le gouvernement du Canada a-t-il reçu des autorités américaines quelque information indiquant que le gouvernement américain entend effectuer ces modifications avant la suppression de la surtaxe de 10 p. 100 sur les importations?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que les instances aient comporté une condition, mais, sauf erreur, lors des rencontres tenues plus tôt à Washington avec nos ministres et fonctionnaires, les Américains ont en effet soulevé la question de l'accord relatif à l'automobile, se plaignant qu'il était trop favorable aux Canadiens.

**L'hon. M. Stanfield:** A ce moment-là, notre ministre des Finances a eu raison, je pense, de dire qu'il ne s'agissait pas d'une condition et que les autorités américaines n'attachaient pas beaucoup d'importance à la question. Après la toute récente déclaration à la presse du secrétaire du Trésor, M. Connally, le premier ministre est-il prêt à affirmer qu'il ne s'agit plus la d'une condition que posent les Américains avant de supprimer la surtaxe de 10 p. 100?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas pourquoi le chef de l'opposition dit qu'il ne s'agit plus d'une condition préalable.

**L'hon. M. Stanfield:** Pardon, ce n'est pas cela que j'ai dit.